

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les infirmières et infirmiers canadiens sont étonnés par une annonce américaine

Ottawa, le vendredi 9 décembre 2011 – L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) est étonnée que le National Council of State Boards of Nursing (NCSBN) prévoit importer son examen d'autorisation pour infirmières et infirmiers NCLEX-RN® au Canada. Ce dernier remplacera ainsi l'examen canadien actuel, qui sera éliminé, et les nouveaux membres de la profession infirmière pourraient donc subir, au plus tôt dès 2015, un examen sans aucun contenu canadien.

« Les organismes infirmiers canadiens responsables de cette décision ont affirmé que ce nouvel examen d'autorisation serait bel et bien canadien », souligne Judith Shamian, présidente de l'AIIC. « Pourtant, l'annonce du NCSBN porte à croire que ce n'est pas le cas, ce qui m'inquiète gravement pour les étudiants en sciences infirmières et la profession infirmière elle-même au Canada. »

Selon l'annonce du NCSBN, l'examen NCLEX-RN® est offert dans 10 pays des quatre coins du monde aux fins d'autorisation professionnelle dans les É.-U. L'adoption de cet examen au Canada pourrait se traduire par une mobilité accrue des infirmières et infirmiers autorisés d'un côté à l'autre de la frontière.

« Au lieu d'instaurer et de maintenir des normes qui appuient la prestation de soins de santé sûrs et de qualité pour satisfaire aux besoins de la population canadienne, les organismes de réglementation risquent d'avoir grandement facilité le recrutement de personnel de soins de santé canadien par les États-Unis », déclare M^{me} Shamian. « Je n'arrive à voir aucune manière dont cette décision sert les intérêts du système de santé canadien. »

L'annonce du NCSBN est disponible en version intégrale [en ligne](#).

L'AIIC est la voix professionnelle nationale des infirmières et des infirmiers autorisés du Canada. En tant que fédération de 11 associations et ordres provinciaux et territoriaux représentant 143 843 infirmières et infirmiers autorisés, l'AIIC fait progresser la pratique et la profession infirmière afin d'améliorer les résultats pour la santé et de renforcer le système de santé public et sans but lucratif du Canada.

- 30 -

Pour plus de renseignements ou pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec :

Kate Headley, coordonnatrice des communications externes

Association des infirmières et infirmiers du Canada

Tél. : 613-237-2159 poste 561

Cell. : 613-697-7507

Adresse courriel : kheadley@cna-aiic.ca

